

AG # 24-25-002	<p>3. EXPLICATIONS SUR LA COMPOSITION ET LES FONCTIONS :</p> <p>3.1 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</p> <p>3.2 DU COMITÉ DE PARENTS</p> <p>3.3 DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)</p> <p>Madame Marie-Hélène Dubé fait la description et explique les rôles des différents comités de l'école ainsi que ceux du centre de services scolaire des Navigateurs.</p> <p>Madame Marie-Hélène Dubé fait la description des rôles et responsabilités du conseil d'établissement et des mandats prévus pour l'année 2024-2025.</p> <p>4. RAPPORT ANNUEL 2023-2024 :</p> <p>4.1 PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT PAR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT OU SON REPRÉSENTANT</p> <p>La présidente du conseil d'établissement, madame Véronique St-Germain, présente le rapport annuel de gestion du conseil d'établissement.</p> <p>Madame Marie-Hélène Dubé souligne la rigueur de madame Véronique St-Germain dans la rédaction du document.</p> <p>Il est proposé par Patricia Laflamme, secondé par Cynthia Tremblay Emard, parents, et résolu :</p> <p>QUE le rapport annuel de gestion du conseil d'établissement 2023-2024 soit adopté tel que déposé.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</p>
AG # 24-25-003	<p>5. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET AU COMITÉ DE PARENTS :</p> <p>5.1 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION</p> <p>Il est proposé par Kathy Turcotte-Genest, parents, et résolu :</p> <p>QUE madame Marie-Hélène Dubé, direction, préside les élections aux différents postes de représentants des parents.</p> <p>Madame Véronique St-Germain propose de prendre les candidatures préalablement aux processus d'élections.</p> <p>Considérant que le nombre de candidatures est supérieur au nombre de postes disponibles, le processus d'élection est requis.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>

AG # 24-25-004

5.2 NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Audrey Richard Dussault est nommée secrétaire d'élections

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5.3 PROCÉDURE POUR LA MISE EN CANDIDATURE

Madame Marie-Hélène annonce le processus d'élections, propose de prendre les candidatures et faire le vote.

5.4 POSTES À POURVOIR AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Marie-Hélène Dubé informe qu'il y a 3 postes vacants réservés aux parents au sein du conseil d'établissement de l'école avec un mandat de 2 ans.

Les parents suivants présentent leur candidature pour combler ces postes :

- Pier-Luc Pelletier, parent;
- Hugo Roy, parent;
- Maryline Chevalier, parent;
- Cynthia Tremblay Emard, parent;
- Sandra Haince, parent.

5.5 ÉLECTIONS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

ATTENDU que le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes vacants, nous procédons aux votes pour les postes de représentants des parents au sein du conseil d'établissement de l'école.

Les parents suivants sont élus :

Pier-Luc Pelletier
Cynthia Tremblay Emard
Maryline Chevalier

Il est proposé par madame Audrey Roberge, parent, et résolu :

QUE les membres ci-haut soient nommés parents membres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG # 24-25-005

AG # 24-25-006	<p>5.6 ÉLECTION DE PARENTS SUBSTITUTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</p> <p>Il est proposé par madame Véronique St-Germain, parent, et résolu :</p> <p>QUE monsieur Hugo Roy et madame Sandra Haince soient nommés parents substitués.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>
AG # 24-25-007	<p>5.7 PARMIS LES PARENTS MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT, ÉLECTION D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS ET DE SON SUBSTITUT</p> <p>La présidente d'élections informe qu'il y a lieu d'élire un représentant des parents au Comité de parents du Centre de services scolaire et possibilité d'élire un substitut à ce représentant.</p> <p>Ces représentants doivent être membres du conseil d'établissement.</p> <p>Les parents suivants présentent leur candidature pour combler ces postes, savoir :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Cynthia Tremblay Emard; membre représentant➤ Audrey Roberge, membre substitut. <p>ATTENDU que le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, ceux-ci sont élus par acclamation aux postes de représentants des parents au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée de 1 an.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>
AG # 24-25-008	<p>6. FORMATION D'UN ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS :</p> <p>6.1 Création de l'organisme de participation de parents bénévoles (OPP) Mme Marie-Hélène Dubé, direction, et Mme Véronique St-Germain, parent, expliquent aux parents que l'OPP est au choix de l'AGA. Deux propositions sont présentées :</p> <ol style="list-style-type: none">1- Mme Audrey Richard Dussault propose de ne pas mettre en place d'OPP mais de nommer un parent représentant2- Mme Kathy Turcotte-Genest propose de mettre en place un OPP <p>Le vote est fait à main levée. 12 votes en faveur de la proposition 1 et deux votes en faveur de la proposition 2.</p>



Procès-verbal
de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
de l'École de la Nacelle

AG # 24-25-009	<p>Mme Audrey Richard Dussault propose Mme Audrey Roberge d'être la personne de référence en cas de besoin de bénévolat de parents pour des activités sporadiques. Mme Audrey Roberge accepte.</p> <p>Il est résolu :</p> <p>QUE la proposition précédente soit adoptée.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p>7. TIRAGE DE PRIX DE PRÉSENCE</p> <p>Un tirage est fait parmi tous les parents présents pour offrir les frais de facturation scolaire 24-25 d'un de leur enfant à l'école de la Nacelle. Deux noms sont pigés :</p> <ul style="list-style-type: none">- Mme Catherine Fournier- Mme Cynthia Kouassi <p>8. QUESTION DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>Aucune question de l'assemblée</p> <p>9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 18h52.</p> <p>Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Audrey Roberge, secondé par Audrey Richard Dussault et résolu :</p> <p>QUE la séance soit levée.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p>_____ Véronique St-Germain Présidente d'assemblée</p> <p>_____ Marie-Hélène Dubé Directrice de l'école</p>
----------------	---